



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 9 avril 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « filière sucre » du 4 avril 2013 : points-clés

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucre s'est réuni le 4 avril 2013, sous la présidence d'Éric Lainé. À l'ordre du jour : panorama des évolutions récentes du marché du sucre aux niveaux mondial, européen et français et perspectives pour la campagne 2012/13.

Monde : poursuite de la tendance baissière des cours mondiaux sur fond de production mondiale record

Dans l'hémisphère nord, les campagnes sucrières s'achèvent. La production mondiale de sucre dépassera pour la première fois 180 millions de tonnes (Mt) en 2012/13, soit 6 Mt de plus que la consommation. Sur les quinze dernières années, la production mondiale de sucre a cru au rythme de 2,3 % par an. Dans la plupart des pays, les récoltes de canne ou de betterave ont été bonnes, supérieures à celles de l'an dernier (Brésil, Mexique, Chine) ou en faible recul (Inde, Thaïlande, Russie). La production sucrière atteindrait 41 Mt au Brésil, un peu moins de 27 Mt en Inde, près de 10 Mt en Thaïlande. La production mexicaine, de plus de 6 Mt, est exceptionnelle. Le recul de la production en Russie et en Ukraine s'avère plus limité que prévu, avec un total de 7,2 Mt.

Cette abondance de sucre dans la plupart des régions du monde renforce la pression à la baisse sur les prix. Début avril, les cours mondiaux sur les marchés à terme s'établissent à moins de 18 cts/livre, soit 388 \$/t, pour le sucre brut et 503 \$/t pour le sucre blanc. Toutefois, la hausse du taux d'incorporation de l'éthanol dans l'essence au Brésil, de 20 % à 25 %, à compter du 1^{er} mai 2013 et la libération du prix de l'essence sont autant d'éléments de soutien des prix de l'éthanol, de nature à freiner et à limiter la baisse des cours mondiaux du sucre dans les semaines à venir.

La détente des prix s'observe également sur la plupart des marchés domestiques, notamment aux USA, au point qu'une mesure d'intervention publique consistant à acheter 400 000 t de sucre pour le transformer en alcool, y serait envisagée afin de soutenir les prix. Sur les marchés intérieurs des autres grands pays (Chine, Inde, Russie), les prix du sucre blanc départ usine, en baisse, étaient compris entre 650 \$/t (Inde) et 800 \$/t (Chine) en janvier 2013. Ces niveaux de prix, encore très supérieurs aux cours mondiaux, sont parfois jugés trop bas par les gouvernements : la Chine a mis en place une politique d'achats publics pour soutenir les prix.

Union européenne : l'approvisionnement du marché est assuré et de nouvelles mesures de remise en vente ne sont pas nécessaires

Les importations classiques de sucre de l'UE devraient atteindre au moins 3,1 Mt ; la production sous quota s'élevant à 13,3 Mt, une quantité complémentaire de 0,4 Mt était donc nécessaire pour couvrir la demande communautaire de sucre (17,8 Mt), sans toucher aux stocks de début de campagne.

Cette différence de 0,4 Mt est d'ores et déjà couverte par la revente en mars et avril 2013 de 0,3 Mt de sucre hors-quota comme sucre alimentaire et par une adjudication exceptionnelle pour l'importation à droits réduits de 0,28 Mt de sucre. Tout volume supplémentaire conduirait à une hausse du stock du sucre du quota, au-delà du nécessaire pour assurer la jonction avec la prochaine campagne.

La production hors-quota est confirmée à un niveau élevé de 4,7 Mt. L'exportation de 1,35 Mt et la remise en vente de 0,3 Mt comme sucre alimentaire ainsi que les 2 millions de tonnes pour le bioéthanol, la chimie et la pharmacie ne sont pas suffisantes pour écarter le risque d'un report au niveau de l'Union européenne supérieur à celui de l'an dernier. .

France : une production 2012 estimée à 4,7 Mt

La production de sucre de betterave 2012 est estimée à 4,6 Mt en métropole, dont 0,3 Mt transférés vers les Dom et d'autres états membres de l'UE dans le cadre d'accords de travail à façon. La production de sucre est estimée à 0,4 Mt dans les Dom. Le quota de sucre alimentaire étant fixé à 3,4 Mt, les disponibilités en sucre hors-quota dépasseront 1,3 Mt, dont 0,28 Mt seront exportées hors de l'UE et 0,9 Mt livrées pour la production d'alcool et les besoins des industries chimiques. Au total, le report sera inférieur à celui de l'an dernier en fin de campagne, compte-tenu des remises en vente de sucre hors-quota comme sucre alimentaire (32 000 t lors de la 1^{ère} tranche).

Biocarburants : des surfaces limitées en France, spécialement en bioéthanol

Selon une étude réalisée à partir des données 2011 par le cabinet Agrex Consulting à la demande de FranceAgriMer (veille concurrentielle 2012 sur le secteur du bioéthanol), la surface agricole consacrée à la production de biocarburants ne dépasse pas 0,6 % de la surface agricole utile à l'échelle mondiale nette de la production de coproduit pour l'alimentation animale.

Pour l'Union européenne, quelque 865 000 ha sont consacrés au bioéthanol, issu de céréales ou de betteraves et 3 700 000 ha au biodiesel issu d'oléagineux (essentiellement colza), soit respectivement moins de 0,5 % et de 2 % de sa SAU.

L'Allemagne consacre proportionnellement à sa SAU (16,9 millions d'hectares) le plus de surface agricole aux biocarburants : près de 8,4 % (7,4 % pour le biodiesel et 1 % pour le bioéthanol), loin devant les États-Unis (3,5 % essentiellement en bioéthanol de maïs pour une SAU de plus de 403 Mha), la France (moins de 2,5 %, essentiellement en biodiesel, relativement à une SAU de 29,3 Mha) et le Brésil (1,9 %, dont 1,2 % en bioéthanol de cannes à sucre par rapport à une SAU totale de 264,5 Mha).

NB : les surfaces prises en compte correspondent aux surfaces effectivement consacrées aux cultures destinées aux biocarburants déduction faite de la surface théorique nécessaire à la production des coproduits issus des biocarburants et destinés à l'alimentation animale, tels que drèches et tourteaux.

Contacts presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
